

Il est proposé par l'honorable sénateur McLean, appuyé par l'honorable sénateur Vaillancourt, que ledit rapport soit ainsi modifié:

Que le Paragraphe 4 dudit rapport soit retranché et qu'il y soit substitué les Paragraphes 4 et 5 suivants:—

4. Par conséquent, votre comité recommande que le comité des Relations commerciales du Canada soit reconstitué au cours de la session prochaine du Parlement, et qu'il soit autorisé à poursuivre son travail en vertu d'un Ordre de renvoi similaire.

5. Votre comité espère également que son travail fondamental aura été terminé entre les deux sessions et que les représentations finales pourront être présentées au Parlement le plus tôt possible au cours de la prochaine session.

Étant posée la question sur ladite motion,

Il est proposé par l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur McLean, que le mot "reconstitué" paraissant au Paragraphe 4 soit retranché et que le mot "nommé" y soit substitué.

Étant posée la question sur l'amendement,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Étant posée la question sur la motion principale,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit rapport, tel que modifié, est adopté.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, il est—

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mercredi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.